

# Conseil Communautaire

## Séance du mardi 9 novembre 2021

### RESUME SOMMAIRE

Suite à la convocation du 3 novembre 2021, la séance est ouverte à 18h00 à la Salle des Arcs à Quéven, sous la présidence de Monsieur Fabrice LOHER, Président de Lorient Agglomération.

#### Etaient présents :

Jean-Pierre ALLAIN, Françoise BALLESTER, Dominique BEGHIN, Philippe BERTHAULT, Cecile BESNARD, Bruno BLANCHARD, Edouard BOUIN, Marc BOUTRUCHE, Gilles CARRERIC, Jean-Yves CARRIO, Marie-Françoise CEREZ, Maria COLAS, Michel DAGORNE, Jo DANIEL, Stephane DANIEL, Claudine DE BRASSIER, Martine DI GUGLIELMO, Laurent DUVAL, Guy GASAN, Damien GIRARD, Jean-Guillaume GOURLAIN, Fanny GRALL, Annick GUILLET, André HARTEREAU, Patrice JACQUEMINOT, Patricia JAFFRE, Philippe JESTIN, Christian LE DU, Maryvonne LE GREVES, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARECHAL, Jean-Louis LE MASLE, Annaig LE MOEL-RAFLIK, Gwenn LE NAY, Lydie LE PABIC, Gaelle LE STRADIC, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Maurice LECHARD, Ronan LOAS, Fabrice LOHER, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Aurélie MARTORELL, Brigitte MELIN, Rose MORELLEC, Pierrick NEVANNEN, Alain NICOLAZO, Celine OLIVIER, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Maurice PERON, Nathalie PERRIN, Antoine PICHON, Marianne POULAIN, Anne-Valerie RODRIGUES, Roger THOMAZO, Armel TONNERRE, Laurent TONNERRE, Patrice VALTON, Fabrice VELY, Dominique YVON, Patrick LE GUENNEC, Estelle MORIO

#### Suppléance :

Pascal LE DOUSSAL suppléé par Marie-Annick LE BELLER

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BONHOMME donne pouvoir à Nathalie PERRIN, Freddie FOLLEZOU donne pouvoir à Marc BOUTRUCHE, Véronique GARIDO donne pouvoir à Laurent DUVAL, Antoine GOYER donne pouvoir à Jean-Guillaume GOURLAIN, Armelle NICOLAS donne pouvoir à Maurice LECHARD, Bruno PARIS donne pouvoir à Lydie LE PABIC, Patricia QUERO-RUEN donne pouvoir à Ronan LOAS, Michel TOULMINET donne pouvoir à Aurélie MARTORELL, Solene PERON donne pouvoir à Bruno BLANCHARD

*Arrivée de Maryvonne LE GREVES au cours de l'examen de la question n°4*

***Fanny GRALL et Lydie LE PABIC sont désignées secrétaires de séance.***

### **1 - MODIFICATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-1 ;

Article 1 :                   **APPROUVE** la tenue de la présente réunion du Conseil communautaire à la salle des Arcs à Quéven.

Article 2 :                   **MANDATE** le Président ou son représentant pour décider d'organiser ponctuellement les réunions du Conseil communautaire au sein d'une commune membre.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

### **2 - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE :**

LE CONSEIL,

Article unique :           **DECLARE** Estelle MORIO installée dans les fonctions de membre du Conseil communautaire de Lorient Agglomération.

### **3 - COMMISSION - DESIGNATION :**

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1 ;

Vu la délibération du 28 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire a créé les commissions communautaires et procédé à l'élection de leurs membres ;

Vu la délibération du 6 octobre 2020 portant modification de la composition des commissions ;

Vu les délibérations du 3 novembre 2020 et du 2 février 2021 portant modification de la composition de la Commission Transition écologique ;

Vu la délibération du 12 octobre 2021 portant désignations au sein des commissions ;

Article unique :           **PROCEDE** à la désignation d'Estelle MORIO au sein de la Commission Aménagement, mobilités et habitat.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

### **4 - PROJET DE TERRITOIRE DE LORIENT AGGLOMERATION :**

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de territoire,

Vu l'avis de la Commission Aménagement, mobilités et habitat,

Vu l'avis de la Commission Développement et attractivité du territoire,

Vu l'avis de la Commission Ressources, finances et administration générale,

Vu l'avis de la Commissions Transition écologique,

Vu l'avis de la Conférence des Maires,

Vu l'avis du Bureau,

Vu la proposition d'amendement présentée par le groupe « Lorient Agglomération Coopération Terre & Mer »,

Article 1 :

**SOUMET** l'amendement à la présente délibération proposé par le groupe « Lorient Agglomération Coopération Terre & Mer ».

*Article rejeté à la majorité par 57 voix contre, 14 voix pour et 2 abstentions.*

*Votes contre : Jean-Pierre ALLAIN, Françoise BALLESTER, Philippe BERTHAULT, Cecile BESNARD, Jean-Michel BONHOMME, Marc BOUTRUCHE, Jean-Yves CARRIO, Marie-Françoise CERES, Maria COLAS, Michel DAGORNE, Jo DANIEL, Stephane DANIEL, Claudine DE BRASSIER, Martine DI GUGLIELMO, Laurent DUVAL, Freddie FOLLEZOU, Véronique GARIDO, Guy GASAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Antoine GOYER, Fanny GRALL, Annick GUILLET, André HARTEREAU, Patrice JACQUEMINOT, Patricia JAFFRE, Marie-Annick LE BELLER, Christian LE DU, Maryvonne LE GREVES, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARECHAL, Jean-Louis LE MASLE, Gwenn LE NAY, Lydie LE PABIC, Maurice LECHARD, Ronan LOAS, Fabrice LOHER, Aurélie MARTORELL, Brigitte MELIN, Estelle MORIO, Pierrick NEVANNEN, Armelle NICOLAS, Alain NICOLAZO, Celine OLIVIER, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Bruno PARIS, Maurice PERON, Nathalie PERRIN, Antoine PICHON, Marianne POULAIN, Patricia QUERO-RUEN, Anne-Valerie RODRIGUES, Armel TONNERRE, Laurent TONNERRE, Michel TOULMINET, Patrice VALTON, Fabrice VELY, Dominique YVON*

*Abstentions : Bruno BLANCHARD, Solene PERON*

Article 2 :

**ADOPTE** le projet de territoire.

*Article adopté à la majorité par 57 voix pour, 15 voix contre et 1 abstention.*

*Votes contre : Dominique BEGHIN, Edouard BOUIN, Gilles CARRERIC, Damien GIRARD, Philippe JESTIN, Annaig LE MOEL-RAFLIK, Gaelle LE STRADIC, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Rose MORELLEC, Maurice PERON, Roger THOMAZO, Patrick LE GUENNEC*

*Abstention : Laure LE MARECHAL*